



DURÉE : 12 mois

CONTENU :

- 2 modules par correspondance + devoirs

ÉVALUATION : En continu, devoirs à effectuer (moyenne fixée à 12/20)

VALIDATION :

Certificat de Secrétaire Médicale

OBJECTIF DE LA FORMATION :

- Préparation à la vie professionnelle

SERVICE +

- Possibilité de convention pour un stage en entreprise qui peut débuter un mois après votre inscription.

E-learning

Vous pouvez choisir d'étudier le module en ligne sur www.e-learning-formation.com

Modules à la carte

Tous les modules de notre catalogue peuvent être pris à la carte.

Quel est son rôle ?

La secrétaire médicale représente le premier contact avec les structures médicales : elle répond au téléphone, tient le carnet de rendez-vous, accueille les patients, gère les rendez-vous et les urgences.

A l'issue de cette formation, vous serez l'assistante d'un médecin, ou collaboratrice d'un responsable de service sanitaire et/ou social.

Vous les assisterez dans leur mission et assumerez les responsabilités de leur propre champ d'intervention.

Vous assurerez une fonction de représentation, d'organisation, de communication et de développement, technique et d'encadrement.

La secrétaire médicale doit savoir mesurer l'urgence d'une situation.

Elle garantit la saisie des comptes-rendus de consultations ou post-opératoires.

Elle doit faire une gestion informatisée des dossiers médicaux des patients.

C'est elle encore qui archive les dossiers médicaux.

Et de même que le médecin, elle est soumise au secret professionnel.

Elle s'occupe aussi de la petite gestion administrative du cabinet (factures d'électricité, fiches de salaires).

Comment exercer ?

La secrétaire médicale occupe un emploi au sein d'un cabinet médical, à l'hôpital, en clinique, en maison de retraite...

Elle peut aussi exercer dans des services sociaux comme les caisses d'allocations familiales, les tribunaux pour enfants ou les services de protection maternelle et infantile (PMI).

Module 1 : Le cabinet médical - 8 devoirs

Formatrice : Marie Bastier

- Le système sanitaire en France
- La politique sanitaire - La situation sanitaire
- La législation du travail en France
- La démographie médicale
- La consultation nationale
- L'Ordre des Médecins
- Les grands débats : la qualité des soins, l'euthanasie, le dopage, l'informatisation des cabinets médicaux...
- Les professions médicales
- Les professions paramédicales
- Les professions à caractère sanitaire /social
- Le Droit à la santé
- L'OMS
- Différentes institutions : Unicef, Unesco
- Les organisations institutionnelles de santé publiques,
- Les organisations de prévention publique
- La prévention sanitaire
- La sécurité sociale : Présentation
- Organisation administrative
- Organisation financière
- Les mutuelles
- La mutualité française
- La carte vitale
- Le secrétariat médical
- L'assistance du chef de service
- Présentation de la profession
- La communication écrite
- La communication orale
- Les termes médicaux
- Anatomie
- Pathologie
- Examen
- Médication
- Le code de déontologie médicale
- Définition - Présentation
- Le secret professionnel médical...

Module 2 : Approche médicale & psychologique

8 devoirs

Formatrice : Aline Bossi

- La psychologie de l'enfant
- Organisations névrotiques
- Organisations psychotiques
- Les maladies psychosomatiques
- Les troubles de la fonction respiratoire
- Les troubles de la fonction nutritionnelle
- Troubles des fonctions digestives
- Gynécologie
- Hygiène alimentaire • Diététique et nutrition
- Maladies et vaccinations
- Les infections
- Les maladies infantiles
- Le système immunitaire
- Les signes avertisseurs de la maladie
- Les différents états de la maladie
- Les maladies dégénératives
- Les maladies dermatologiques
- Pathologies des organes des sens
- Les maladies virales
- Théorie sur le concept de la santé
- Les microbes
- Les maladies bactériennes chez l'enfant
- Les maladies professionnelles
- Cancer, SIDA...
- La chimiothérapie
- La toxicomanie • L'alcoolisme
- Unités de soins palliatifs
- Physiologie cellulaire
- Anatomie du système nerveux, digestif, cardiovasculaire, respiratoire, endocrinien...
- Le sommeil
- Le vieillissement, la perte d'autonomie
- La personne âgée et les structures d'accueil
- La personne handicapée
- Législation en faveur des handicapés, structures d'accueil

TARIFS & INSCRIPTION

MODULES PAR CORRESPONDANCE

Tarif par module : 594 €

Pour les expéditions hors de France supplément de 10 € par module

- Paiement par carte bancaire sur le site www.cerfpa.com
- Paiement en 2 fois par chèques (30% à la commande 178,20 € + solde 415,80 € le mois suivant)
 - Paiement en 6 fois par chèques (6 chèques de 99 €)
 - Paiement au comptant

Vous vous inscrivez au module à n'importe quel moment de l'année en utilisant le contrat d'inscription page 6